

Réf: Dossier N° 108529

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AURORE TRANSPORT ET SERVICES » en  
abrégé « ATS »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO LES 4 ETAGES NON LOIN  
DU COLLEGE MARIE BLANCHE , Lot 5548, Ilot 557

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURORE TRANSPORT ET SERVICES »

en abrégé « ATS »

Objet : - TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, QUINCALLERIE, FOURNITURE DE BUREAU, FERME AGRO PASTORALE (AVICOLE), MERCERIE, VENTE D'ARTICLE DIVERS .

-Et généralement, toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement; Et pour la réalisation de l'objet social: - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO LES 4 ETAGES NON LOIN  
DU COLLEGE MARIE BLANCHE , Lot 5548, Ilot 557

Dirigeant(s) : Mlle AKRE APO MARGUERITE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04463 du 20/05/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22069/GTCA/RC/2022 du 20/05/2022

